

Message du Vice-président du Conseil et Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, M. Tajani, à l'occasion du 70e anniversaire de la tragédie de Marcinelle et de la 25e Journée nationale du sacrifice des travailleurs italiens dans le monde.

(Marcinelle, le 8 août 2026)

Il y a soixante-dix ans, le 8 août 1956, Marcinelle est entrée à jamais dans la mémoire collective de notre pays et de l'Europe.

Dans la mine du Bois du Cazier, 262 travailleurs de douze nationalités différentes, dont 136 Italiens, ont perdu la vie. Aujourd'hui, nous nous souvenons d'eux un par un. Derrière ces chiffres se cachaient des noms, des visages, des familles, des espoirs. Des hommes partis pour construire, par leur travail, un avenir meilleur pour leurs propres enfants et pour contribuer à la renaissance de l'Italie.

Cette journée appartient également à ceux qui sont restés : aux veuves, Aux orphelins et aux communautés qui ont su transformer une douleur immense en force de la mémoire et en courage d'aller de l'avant. C'est d'eux que nous avons appris le sens le plus authentique de la dignité : celle de ceux qui avaient quitté leur terre pour travailler et celle de ceux qui, pendant soixante-dix ans, en ont préservé et transmis la mémoire.

C'est pourquoi, depuis 2001, à l'initiative du Gouvernement Berlusconi, le 8 août est la Journée nationale du sacrifice des travailleurs italiens dans le monde.

Marcinelle est une tragédie italienne, mais aussi profondément européenne. De cette douleur est née la prise de conscience que l'Europe devait être non seulement un espace économique, mais aussi une communauté fondée sur les droits, la solidarité et la protection de la personne.

J'ai œuvré à Bruxelles, aux côtés de l'ensemble du Gouvernement, pour faire du 8 août la Journée européenne à la mémoire des victimes du travail. Une initiative que j'ai vivement souhaitée et qui deviendra bientôt réalité. Dans cet esprit européen, j'ai l'intention d'effectuer dans les prochains mois une nouvelle visite à Marcinelle en compagnie de la Présidente du Parlement européen, Mme Roberta Metsola.

La mémoire doit se traduire par la responsabilité et l'action. Notre Constitution fonde la République sur le travail, reconnaît à chaque citoyen le droit au travail et rappelle à chacun le devoir de contribuer au progrès de la société. Chaque vie perdue au travail ébranle l'un des fondements mêmes de notre démocratie.

Aucun résultat économique ne vaut une vie humaine. La sécurité des travailleurs est la première mesure de civisme d'un pays. La prévention, la formation, des règles claires, des contrôles rigoureux ainsi qu'une responsabilité partagée entre les institutions, les entreprises et les travailleurs sont nécessaires.

Soixante-dix ans plus tard, l'Italie se rassemble autour de Marcinelle. Elle le fait pour rendre hommage aux victimes, pour exprimer sa solidarité envers leurs familles et pour renouveler sa gratitude envers les millions de compatriotes qui, par leur travail, leurs compétences et leurs sacrifices, continuent chaque jour à faire honneur à notre pays dans le monde.

Préserver la mémoire de Marcinelle, c'est la transformer en responsabilité. C'est défendre partout la dignité du travail, renforcer la culture de la sécurité et œuvrer pour que plus personne ne perde la vie

en construisant son avenir et celui de sa famille. Tel est l'engagement que nous prenons devant les victimes de Marcinelle et devant tous les Italiens à travers le monde : plus jamais de morts au travail.

Honneur aux victimes de Marcinelle. Vive l'Italie, vive les Italiens à l'étranger, vive l'Europe !

Antonio Tajani